

OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix, Octobre 2002



Le mot du Maire

Chers amis,

Cet automne 2002 sera marqué par des choix lourds de conséquences pour l'avenir de notre commune :

- dans le cadre du Contrat Local de Développement (CLD) qui doit être signé entre la Communauté des Cbeires et le Département, la commune va faire valider par le Conseil Général les opérations qu'elle souhaite réaliser dans les cinq années à venir. Pour Olloix, c'est 40% de subventions possibles sur chaque opération qui sont en jeu. Cela explique la mobilisation d'une partie de l'équipe municipale depuis quelques mois sur ce contrat.
- Cet automne verra aussi notre commune adhérer à un projet de « pays ». Trois projets nous ont été successivement présentés : celui du Grand Clermont, le pays des volcans et le pays du val d'Allier. Le choix de la commune devrait être le « Grand Clermont », véritable bassin de vie de notre population. Mais pour autant l'arrêt du choix définitif qui ne doit laisser personne sur le bord du chemin devra être mûrement réfléchi avec nos partenaires : Parc des Volcans, communauté de communes voisines, syndicats de communes...

Au delà de ces choix décisifs pour l'avenir de la commune, le quotidien met en évidence la difficulté de répondre favorablement et simultanément aux demandes de chaque catégorie d'olloisiers :

- les exploitants agricoles, certes peu nombreux, mais indispensables à l'économie locale, témoignent d'une grande vitalité dont nous ne pouvons que nous réjouir. Cela se traduit par des projets importants d'implantation de nouveaux équipements à l'extérieur du périmètre urbanisé, ce qui pose à la commune des problèmes de viabilité. L'utilisation d'engins agricoles de plus en plus performants mais aussi de plus en plus lourds met à rude épreuve la structure déjà ancienne de nos chemins d'exploitation qu'il faut pourtant à tout prix conserver et

améliorer. La fréquentation parfois excessive de notre territoire par des visiteurs qui considèrent la campagne comme un « parc de loisirs public » justifie de la part de certains une attitude fermée, voire même parfois agressive, vis à vis des « étrangers » de l'agglomération clermontoise !

- les nouveaux habitants comprennent mal la population agricole dont l'activité est souvent perçue comme une source de contraintes et de nuisances sonores, olfactives ou visuelles. Malheureusement, la possibilité de goûter aux productions locales a pratiquement disparu et la vision positive des exploitants n'apparaît pas aussi clairement que dans le passé : à Olloix, même chez les agriculteurs, le lait ne provient plus de la vache mais d'une brique. Qui connaît encore aujourd'hui le goût du lait bourru sortant tout chaud du pis de la vache !
- Les besoins des « rurbains » (rural+urbain) restent très proches de ceux des citadins qu'ils étaient encore souvent naguère. Leurs demandes en terme de transport, d'équipement scolaires et parascolaires et de loisirs, de services, de commerce sont très fortes. Leur attitude vis-à-vis des projets d'extension de la commune est souvent réservée voire hostile : ils se sont appropriés le paysage et ils ont du mal à accepter son changement.
- Les propriétaires fonciers sont partagés entre le souhait bien compréhensible de valoriser au mieux leurs parcelles constructibles (tout en faisant porter sur la collectivité la quasi-totalité du coût des viabilités) et celui de conserver du foncier commercialisable au cas où...

L'équipe municipale, elle aussi, de par sa représentativité est traversée par les mêmes problèmes et les mêmes interrogations mais elle se heurte beaucoup plus directement à un obstacle têtue et constant : le budget. Consciente que les Olloisiers ne souhaitent certainement pas voir leurs impôts locaux augmenter de 30 ou 40%, l'équipe municipale a choisi la voie étroite et semée d'embûches de réaliser peu à peu, à un rythme compatible avec tous les moyens mobilisables, le programme municipal qui a rallié vos suffrages en 2001.

Bien à vous

Le Maire, Bernard Faye

La vie communale

Fonctionnement de la Mairie

Notre secrétaire de mairie Christelle Vallaud, qui attend un heureux événement a laissé provisoirement son poste. Pendant son absence c'est Corinne Orhand de St Saturnin qui assure le remplacement et Dominique Maugue, secrétaire de mairie du Vernet Ste Marguerite qui prend en charge la comptabilité de la commune.

Pour cette raison, les heures d'ouvertures de la mairie au public sont légèrement modifiées :

- Lundi de 9h à 11h30
- Vendredi de 16h à 19h
- 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h à 11h

Le banquet des aînés

Le 17 mars 2002, le CCAS, a une nouvelle fois réuni les aînés à la Maison de la Monne pour les honorer en leur offrant le traditionnel banquet sous la présidence d'honneur du doyen de l'assemblée M. Cyprien Raffi. Cette année la gastronomie alsacienne était à l'honneur avec la flammekueche et le coq à la bière. La bonne chair aidant, les conversations ont été très animées, et le repas s'est passé dans la joie et la bonne humeur. Quelques vieilles photos, qui ont circulé dans l'assemblée, ont fait remonter des mémoires des souvenirs oubliés sur la vie au village dans l'ancien temps. Après l'allocution de Monsieur le Maire, tous les participants se sont quittés très satisfaits en promettant de se retrouver tous ensemble l'année prochaine.



La salle du préau

Une nouvelle fois, lors d'une fête privée, la salle du préau a subi des dégradations : portes cassées, éclairage détérioré, extincteur vidé.. ce qui a nécessité l'intervention de la brigade de gendarmerie. Si de tels faits devaient se reproduire elle ne serait plus louée pour des usages privés.

La vie pratique

L'eau

De nos jours, tout le monde sait que l'eau est un bien très précieux. La ressource, qui semblait inépuisable, est en fait limitée et très mal partagée. Une grande partie de la population du globe manque d'eau. Dans notre région elle reste relativement abondante et, hormis les périodes de sécheresse, chacun peut en disposer à sa guise et à faible coût. Cette année la sécheresse de l'automne 2001 et du printemps 2002 qui faisait craindre une pénurie a conduit la préfecture à rappeler les conseils simples qui permettent d'économiser l'eau :

- Restreindre les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines).
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Ne faire tourner les lave-linge et les lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.
- Faire la chasse aux fuites en changeant les joints : une chasse d'eau ou un robinet qui fuit c'est 30 à 50 m³ d'eau perdus par ans.
- Préférer les chasses d'eau économes 7 litres au lieu de 10 à 20.
- Préférer les appareils électroménager économes.
- Sensibiliser les enfants aux économies d'eau.

De son côté, la commune va faire expertiser le réseau en vue d'améliorer le rendement en minimisant les fuites.

L'électricité

L'électricité, dont plus personne ne pourrait se passer, est arrivée à Olloix au début des années 20. Le dernier villageois à ne jamais avoir été raccordé est Raymond Crouzeix décédé il y a une dizaine d'années.



Au 31 décembre 2001 Il y avait à Olloix 207 abonnés, 6 transformateurs HT/BT et 9891 m de réseau dont 4906 en haute-tension et 4985 m en basse tension. 2324 m de lignes basse tension sont enterrés.

L'agence EDF dont dépend Olloix est l'agence d'Issoire au: 0 473 55 59 61, et l'interlocuteur privilégié est M. Claude Viennois au 0 473 34 57 04.

nombreuses maisons d'Ollaix s'ornent d'une plaque

Le téléphone

Le vieux commutateur TELIC/ALCATEL situé au sous-sol de la mairie, vient d'être remplacé par un central tout neuf, placé dans le local de la bascule au milieu du pays. Ce central a été mis en service en juillet et maintenant Ollaix dispose d'un réseau téléphonique moderne.

Chaque abonné a été informé individuellement par France-télécom de ces améliorations et a reçu, en dédommagement des dysfonctionnements, une carte téléphonique de 15 euros.

La sécurité de la circulation

En l'absence de signalisation la circulation dans les agglomérations obéit à la règle de la priorité à droite quelles que soient les voies concernées. Pour cette raison la municipalité a décidé de créer des « stop » sur la plupart des voies transversales.

Des miroirs ont été installés pour améliorer la sécurité à l'intersection du chemin de la roche du Grelet et sur le parking de la mairie.



Dans le futur aménagement de la traverse du bourg il sera pris en compte la demande des riverains de réduire la vitesse des auto dans la traversée du village.

Le Vandalisme.

Notre petite commune reste encore relativement préservée du vandalisme et de la petite délinquance. Cependant, un panneau explicatif sur la faune de la vallée de la Monne a été volé au pont de Chabanne, un chien abandonné attaché à un piquet au puy d'Ollaix, une voiture volée a été brûlée derrière le puy, une voiture a été volée à la maison de la Monne et une dans la rue des trois puy, des légumes disparaissent dans les jardins... Espérons que cela n'ira pas plus loin et que nous resterons encore longtemps à l'écart des problèmes dits « des banlieues ».

Les plaques sur les maisons.

Comme vous avez pu le remarquer, de



en lave émaillée comportant un nom de lieu.

Ces plaques, qui reprennent, souvent en patois, des noms de lieu connus des anciens, intriguent beaucoup les visiteurs. Certains, au lieu de « Tsa » qui signifie « chez » lisent Isa et se perdent dans des conjectures sur la signification de ce mot. La rédaction et la pose de ces plaques est une initiative privée des habitants initiée par Robert Baptissard, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec lui.



Les finances communales

Cette année encore le conseil municipal a décidé de ne pas relever le taux des impôts locaux : il reste de 8,47% pour la taxe d'habitation et de 15,05% pour le foncier bâti, alors que les moyennes nationales sont respectivement de 13,56% et de 17,28%. Olloix reste donc une commune où le taux des impôts locaux est bas.

Le budget principal

Le budget de fonctionnement.

Il se monte à 158 551 euros. Sur cette somme, 44 395 € correspondent aux charges de personnel, 10 300 € aux intérêts des emprunts et 55 808 € aux charges de gestion. Plus de 40 000 € sont virés aux sections d'investissement des différents budgets.

Le budget d'investissement.

Ce budget de 228 272 € est supérieur au budget de fonctionnement. Cela montre que la municipalité gère la commune de façon dynamique en privilégiant le moyen et le long terme. Cette année la commune a réalisé sur le budget principal la rénovation de la rue de la commanderie pour 35 770 € et la place St Gouérand pour 66838 €.

Le budget de l'eau

Le budget de l'eau est de 30 628 € en fonctionnement et de 72 434 € en investissement.

Le budget de l'assainissement.

Le budget de l'assainissement, qui comprend les égouts et les stations d'épuration, est de 48 956 € en fonctionnement et de 105 385 € en investissement, ce qui permet la réalisation de l'assainissement du secteur de la fontaine cette année.

Le budget du CCAS.

Le budget du CCAS se monte à 5 000 €. C'est avec ce budget que sont financés le Noël des enfants, le banquet des aînés et les colis de Noël.

Les travaux

La rue de la commanderie et la place St-Gouérand

Les travaux de rénovation de la rue de la Commanderie sont maintenant terminés. Les subventions demandées ayant été obtenues, les travaux d'aménagement de la place St-Gouérand vont prochainement commencer.

Dans le cadre du CLD (contrat local de développement) qui va être signé entre la communauté des Cheires et le conseil général la municipalité va présenter un programme de remise en eau des fontaines, d'aménagement des places et de rénovation de la chapelle.

Le quartier de la fontaine

Les travaux en cours sur cette zone ont permis le raccordement à l'assainissement de l'ensemble des maisons et terrains concernés et l'enfouissement de la totalité des réseaux aériens (basse tension, téléphone et éclairage public). Ils devraient s'achever d'ici la fin de l'année par la rénovation de l'éclairage public.

L'environnement

Réglementation des feux de plein air

Le feu reste un moyen simple et efficace de faire disparaître des débris végétaux. En dehors des règles de bon sens : ne pas faire de feu les jours de grand vent, en période de sécheresse, ne pas faire brûler des déchets verts qui font beaucoup de fumée, ne pas faire de feu lorsque la fumée va chez ses voisins, il convient de respecter les dispositions d'un arrêté préfectoral :

- **Protection des routes :** toute personne désirant allumer un feu dans un périmètre de 100 m le long des routes et chemins ouverts à la circulation automobile, devra prendre toute disposition pour assurer la sécurité de la circulation.
- **Protection des habitations :** il est interdit d'allumer des feux à moins de 50 m des habitations : en deçà de cette distance, le brûlage des herbes et déchets de jardin doit être effectué dans un incinérateur.

Les abords des routes et chemins

Il n'y a pas si longtemps les agriculteurs allaient garder le bétail qui faisait chaque jour le trajet de l'étable au pacage. Durant ce trajet le bétail se chargeait du débroussaillage des bas cotés des routes et chemins. Actuellement ce débroussaillage est fait mécaniquement par la DDE sur les routes et il est à la charge de la commune sur les chemins. Une méthode alternative très efficace pratiquée dans la commune par nos agriculteurs est de mettre les clôtures électriques temporaires sur le domaine public au



bord des chemins. Les troupeaux se chargent alors gratuitement du débroussaillage bien mieux que des engins mécaniques.

Le paysage d'Olloix que nous aimons tous n'est pas naturel, il est le fruit du travail de l'homme et, si il n'est pas entretenu, il sera bientôt envahi par les broussailles. Les magnifiques pelouses sèches des plateaux qui présentent une grande richesse floristique et faunistique, ne conserveront leur aspect que si l'activité pastorale est suffisante. C'est pour cela que la municipalité va poursuivre la politique d'expansion des parcs à moutons.

La divagation des chiens.

Le code rural précise que la divagation des chiens est interdite : « est considéré en état de divagation, tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui ci ou qui est éloigné de plus de cent mètres. Tout chien livré à son seul instinct est en état de divagation ».

Le maire peut par arrêté ordonner la saisie d'un chien errant et son placement en fourrière.

Récupération gratuite des épaves.

Les épaves sont une atteinte à la beauté et à l'image de nos paysages et elles présentent un risque non négligeable pour l'environnement : une carcasse de voiture non vidangée avec 5 litres d'huile moteur suffit pour polluer 5000 mètres carrés d'eau souterraine.

Conscient de ces problèmes, le conseil général finance, comme chaque année, l'enlèvement gratuit des épaves. N'hésitez pas, en vous signalant en mairie, à faire appel à ce service.

Les décharges sauvages

La commune de Chaynat a créé une décharge pour des déblais de démolition sur la route entre Chaynat et Olloix. Certains en ont profité pour y déposer des déchets divers. Rappelons que l'abandon de déchets ménagers ou autres en dehors des déchetteries est formellement interdit et que les contrevenants s'exposent à des poursuites par la gendarmerie et la justice.

La vie associative

La société de chasse.

La société de chasse a été créée en 1949, elle comporte 26 membres, son président actuel est Gabriel Dabert. Elle est ouverte à tous les habitants d'Olloix. La majorité du gibier est constitué de lapins, lièvres et perdreaux. La baisse des activités agricoles permet le développement du gros gibier : dans son plan de chasse la société dispose pour la saison 2002 de 5 colliers pour les chevreuils et d'un collier pour les sangliers. Cette société très active procède

chaque année au lâcher de quelques perdreaux et faisans.

Le club des trois pays

Ce club, présidé par Mme Goigoux, bien qu'ouvert à tous, est plus particulièrement le lieu de rencontre des anciens. Il se réunit deux jeudi par mois dans la salle du préau pour une après midi consacrée aux jeux de société. Cette année le club a organisé une visite au « palais idéal » du facteur Cheval et, avec le club de Montaigut, un voyage de quatre jours en Alsace et une sortie au lac de Vassivière

L'association d'animation d'Olloix.

C'est cette association, ouverte à tous, qui organise la grande fête de la Saint Jean. Cette année encore elle vous a offert un grand feu d'artifice et a de nouveau enflammé le bûcher et souhaitons le, suscité l'enthousiasme de ceux qui ont préféré la St Jean à Olloix à l'inauguration de Vulcania. Merci encore à tous ceux et toutes celles qui, spontanément, ont prêté leur concours.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain... d'autant qu'en 2003 on fêtera les dix ans de l'association. N'hésitez pas à rejoindre l'Association d'Animation d'Olloix.

Informations diverses

La carte au trésor

Le jeu télévisé de France 3, la carte au trésor, diffusé le 2 juillet, c'est déroulé dans le parc des volcans. La société productrice de l'émission avait pris contact avec la mairie pour un tournage à Olloix avec atterrissage au pré de Barre. En fin de compte notre village n'a pas été retenu dans le déroulement du jeu, il le sera peut-être une autre fois. Cependant, nous avons pu voir, dans cette émission, l'un de nos agriculteurs, Jean Servier, faire une démonstration du travail des chiens pour garder les moutons.

Tournage d'un court métrage à Olloix

La vallée de la Monne au pont de Ribeyrolles et le plateau du bas d'Olloix vers la grange de « Paulus » ont servi de décor pour un court métrage d'environ 15 minutes tourné les 2 et 8 juin derniers. Ce film, intitulé « Les hommes de la rivière », produit par la société « Athanor studio » a été écrit et réalisé par Bertrant Veyne. C'est un film d'époque se déroulant au XIIème siècle, dans lequel trois personnages, deux hommes et une femme, chevauchent à travers la campagne auvergnate, suivant le cours d'une rivière pour rejoindre la demeure du seigneur local.

Les animations de la communauté des Cheïres.

Dans l'antiquité, au temps de Platon, on expliquait le monde à partir des quatre éléments l'eau, le feu, l'air et la terre. Les Cheïres ont créés des animations sur deux d'entre eux :

- l'eau, avec le festival H2O au mois de juillet à Aydat,
- l'air avec le « vent des volcans » au Vernet Ste Marguerite le 25 août qui a rassemblé des chars à cerf-volant, des ULM, des avions modèles réduits, dont un fer à repasser volant, et une montgolfière.

A partir de 2003 nous espérons que la fête de la St-Jean d'Olloux qui est organisée chaque année fin juin par l'association d'animation sera la manifestation de la communauté des Cheïres consacrée au feu.



Reconnaissez vous quelqu'un ?

Les élèves de l'école primaire d'Olloux photographiés en 1936.